



A Nantes, le mercredi 2 octobre 2019

GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES : LA PRÉVENTION PASSE PAR L'ACTION AUPRÈS DES PLUS JEUNES

CHE YEN

Le 3 septembre dernier, l'Etat a lancé le Grenelle contre les violences conjugales. Il se veut réunir et organiser les différents acteurs autour de 3 axes : Prévenir, protéger et prendre en charge, punir pour mieux protéger.

La Ligue de l'enseignement FAL 44 qui mène des actions d'égalité filles/garçons en partenariat notamment avec le département et les établissements scolaires a fait sien les propos de l'OMS « « L'éducation est sans doute le principal moyen dont on dispose pour réduire l'incidence de la violence sexuelle. » Elle s'appuie également sur la définition de l'éducation nationale « L'éducation à la vie affective et sexuelle contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. [...] Elle participe à la formation de la personnalité, de l'identité de l'enfant et de l'élève, à son développement et à sa scolarisation »

En ce sens, nous avons répondu à la proposition de l'Etat pour lancer en commun, à l'occasion du Grenelle, un groupe de travail consacré à la prévention des violences chez les jeunesses.

Travailler avec l'ensemble de la communauté éducative, dont les parents et l'éducation nationale, pour repenser nos modes d'actions et de prévention, nous semble indispensable si nous voulons contribuer à protéger les enfants.

Ce sera sans occulter celles et ceux qui échappent souvent aux actions de prévention existantes : les enfants les plus jeunes, les mineurs étrangers non accompagnés, les enfants et adolescents déscolarisés et les personnes en situation de handicap.

Les violences conjugales ne sont qu'une partie des inégalités et violences subies par les femmes et leurs enfants dans notre société. En France un viol a lieu toutes les 7 minutes et un féminicide tous les 3 jours. Les violences peuvent être tout autant psychiques que physiques. Les enfants en sont aussi victimes, qu'ils en soient les proies, les témoins ou les observateurs. Parmi les 12/15 ans, une fille sur 5 a été insultée en ligne sur son apparence physique et 1 sur 6 confrontée à des cyber violence à caractère sexuel.

Si les violences physiques sur mineurs sont difficiles à estimer, pour exemple et uniquement concernant la violence sexuelle, la majorité recensée a lieu dans le cadre familial ou l'entourage proche. La moitié des faits se produisent ou débutent avant 18 ans.

Travailler notre place sur la santé des enfants d'aujourd'hui « en tant qu'état de complet bien-être physique, mental et social »¹, c'est bâtir les comportements qui demain les mettront en sécurité. L'éveil à l'esprit critique participe au développement de leur capacité à comprendre leurs vécus comme à faire leurs choix dans les relations qui les impliquent. La mobilisation des familles en est aussi un maillon essentiel.

L'éducation populaire y a donc toute sa place et nous invitons nos associations affiliées à nous rejoindre, dans ce long chantier dans lequel nous nous engageons.

. Définition OMS

Contacts:

Florence Lacaze Secrétaire Générale

Ligue de l'Enseignement – FAL 44 flacaze[arobase]laligue44[point]org 06 47 97 97 03

Bérengère Saulnier
Responsable Service Education et Milieu Scolaire
Ligue de l'enseignement - FAL 44
bsaulnier[arobase]laligue44[point]org

Ligue de l'enseignement - FAL 44

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

Tél: 02.51.86.33.33 - **Fax**: 02.51.86.33.29

E-mail: communication@fal44.org - site internet: www.fal44.org Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953

